

Éducation

Appel à la collaboration entre les écoles anglos et francos

A Montréal, les établissements qui enseignent en français sont en surpopulation

Les partis d'opposition à Québec appellent à un meilleur partage des locaux entre les commissions scolaires francophones et anglophones, les premières étant en surpopulation à Montréal tandis que les secondes tendent à se vider.

DOMINIQUE SCALI
Le Journal de Montréal

«Il y a des écoles qui débordent et qui ne peuvent pas [utiliser les locaux de] l'école anglophone juste à côté. Mais un Québécois, c'est un Québécois [...] Ça n'a pas de bon sens», s'indigne Jean-François Roberge, porte-parole en matière d'éducation pour la Coalition avenir Québec (CAQ).

Comme plusieurs parents interrogés par *Le Journal*, M. Roberge croit qu'un manque de volonté politique de la part du gouvernement est la première cause des problèmes de surpopulation.

Le Journal révélait hier qu'une école primaire sur deux de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) est en surpopulation, la championne atteignant un taux d'occupation de 165%.

Pendant ce temps, plusieurs écoles anglophones sont en sous-capacité.

Selon un document obtenu par *Le Journal*, English-Montreal a un taux d'occupation de 82%, comprenant même six établissements à moins de 60% sur ses 31 écoles primaires.

NÉGOCIATIONS

Les commissions francophones vont donc parfois négocier avec leurs homologues anglophones afin d'acquérir certains de leurs immeubles ou de louer leurs locaux, mais le processus n'est pas sans accrocs.

Par exemple, l'école francophone des Nations fait partie du top 10 des écoles les plus peuplées de la CSDM, au point où deux groupes d'éducation physique doivent se partager le gymnase à la fois, illustre la directrice Jocelyne Bilodeau.

Le bâtiment de l'école appartient en fait à la English-Montreal. La CSDM souhaite maintenant racheter le bâtiment afin de l'agrandir, indique Catherine Harel-Bourdon, présidente de la CSDM. «On est en pourparlers, mais ça ne bouge pas beaucoup», avoue-t-elle.

D'ailleurs, Jean-François Roberge tout

comme Alexandre Cloutier du Parti québécois, déplorent que le gouvernement n'ait pas inclus dans sa nouvelle loi sur l'instruction publique une clause qui aurait forcé les commissions scolaires à un meilleur partage de leurs ressources.

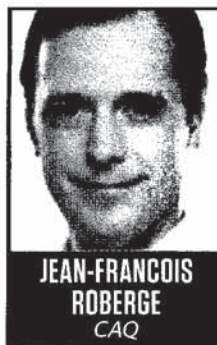
CYCLES

De son côté, la présidente d'English-Montreal, Angela Mancini, indique que sa population est stable cette année. Elle assure faire de son mieux pour collaborer avec la CSDM lorsqu'elle reçoit des demandes de cohabitation, mais explique qu'elle doit consulter les parents avant de céder des locaux.

Le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, rappelle quant à lui avoir annoncé un investissement de 553 millions de dollars pour les infrastructures en août dernier.

Selon lui, la collaboration entre commissions scolaires existe déjà, même si elle n'est pas enchâssée dans la loi.

La commission scolaire anglophone Lester B. Pearson n'a pas rendu ses appels au *Journal*.



JEAN-FRANÇOIS ROBERGE
CAQ

